

Veillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la lire à nouveau.
- Si vous avez d'autres questions, adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez à personne d'autre. Vous risqueriez de lui causer du tort, même si elle présente les mêmes symptômes que vous.

TOBREX 0,3%, collyre en solution

La substance active est :

Tobramycine 0,3 g

Pour 100 ml

Les autres composants sont :

Chlorure de benzalkonium, acide borique, sulfate de sodium anhydre, chlorure de sodium, tyloxapol, eau purifiée

Titulaire / Exploitant

LABORATOIRES ALCON

4, rue Henri Sainte-Claire Deville
F-92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX

Fabricant

ALCON CUSÍ, S.A.
E-08320 EL MASNOU-BARCELONE

1. QU'EST-CE QUE TOBREX 0,3%, collyre en solution ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Collyre en solution.

Présenté sous forme de 5 ml en flacon : boîte de 1.

Ce médicament contient un antibiotique de la famille des aminosides : la tobramycine.

Ce médicament est indiqué dans le traitement local de certaines infections de l'œil dues à des bactéries pouvant être combattues par cet antibiotique : conjonctivites, kératites (inflammation de la cornée d'origine bactérienne) et ulcères de la cornée.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS NECESSAIRES AVANT D'UTILISER TOBREX 0,3 %, collyre en solution ?

Ne pas utiliser TOBREX 0,3%, collyre en solution dans les cas suivants :

- antécédents d'allergie à l'un des constituants du collyre en solution, notamment à la tobramycine (antibiotique de la famille des aminosides).

Prendre des précautions particulières avec TOBREX 0,3%, collyre en solution :

- En cas d'allergie, le traitement doit être arrêté.
- Le collyre ne doit pas être employé en injection péri ou intraoculaire.
- En l'absence d'amélioration rapide ou en cas d'apparition de symptômes anormaux, consulter votre médecin.
- En cas de traitement prolongé par ce collyre, une surveillance par votre médecin est nécessaire.
- En cas de traitement concomitant par un autre collyre, instiller les collyres à 15 minutes d'intervalle.
- En raison de la présence de chlorure de benzalkonium, le port de lentilles de contact souples est déconseillé pendant la durée du traitement.
- Ne pas toucher l'œil avec l'extrémité du flacon.
- Reboucher celui-ci soigneusement après usage.

Grossesse :

Tobrex ne sera utilisé au cours de la grossesse qu'après un avis médical, lorsque l'indication est clairement établie.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement :

Tobrex peut être prescrit au cours de l'allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines :

Possibilité de troubles de la vision liés à l'instillation du collyre. Dans ce cas, il convient, pendant toute la durée des troubles, d'éviter de conduire des véhicules ou d'utiliser des machines.

Liste des excipients à effet notoire : chlorure de benzalkonium.

Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

3. COMMENT UTILISER TOBREX 0,3%, collyre en solution ?

A titre indicatif, la posologie usuelle est :

Si nécessaire, la fréquence des instillations pourra être augmentée en fonction des signes cliniques, puis diminuée progressivement, par votre médecin.

Après instillation du collyre, afin de favoriser son action locale, il est conseillé :

- de fermer la paupière pendant 3 minutes,

ou

- d'exercer une pression sur la partie haute latérale du nez.

Si vous avez l'impression que l'effet de **TOBREX 0,3%, collyre en solution** est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Voie ophtalmique.

Comme pour tous les collyres, effectuez, dans l'ordre les opérations suivantes :

1. Lavez-vous soigneusement les mains.
2. Evitez de toucher l'œil ou les paupières avec l'embout compte-gouttes.
3. Instillez 1 goutte de collyre dans le cul-de-sac conjonctival inférieur en regardant vers le haut et en tirant légèrement la paupière inférieure vers le bas. L'œil fermé, essuyer proprement l'excédent.
4. Refermez le flacon après utilisation.

Si vous utilisez un autre collyre, respectez un intervalle de 15 minutes entre les deux instillations.

Durée du traitement : 5 à 15 jours.

Si vous avez utilisé plus de **TOBREX 0,3%, collyre en solution** que vous n'auriez dû : consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre **TOBREX 0,3%, collyre en solution** : ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oubliée de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, **TOBREX 0,3%, collyre en solution** est susceptible d'entraîner des effets indésirables :

- irritation locale soit sous forme d'irritation passagère lors de l'instillation, soit sous forme de réactions allergiques purement locales : démangeaisons, irritation, gonflement des paupières, rougeur de l'œil.
- en raison de la présence de chlorure de benzalkonium : risque d'eczéma, d'irritation.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER TOBREX 0,3%, collyre en solution ?

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ce médicament se conserve 15 jours maximum après ouverture du flacon.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur le flacon.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 11 avril 2006.

CONSEILS / EDUCATION SANITAIRE

Que savoir sur les antibiotiques ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries.

Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

- 1) N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.
- 2) Respectez strictement votre ordonnance.
- 3) Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.
- 4) Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.
- 5) Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.

DE n° 028/17D122/01 (Algérie)

Médicament autorisé n° 328 054.3 (France)

Aicon[®]